

TOPO PARCOURS

Envie de vous oxygéner ? Alors suivez moi !

Chaux et Légendes vous propose trois sorties sur Besançon et ses environs pour recharger vos batteries en déchargeant celles de mes VTTAE.

Je fournis les équipements et prend en charge l'organisation, ensuite je vous guide ...et c'est parti !

Tarifs et horaires :

Avec location du VTTAE Haibike : 40.00€

Avec votre propre VTTAE: 20,00 €

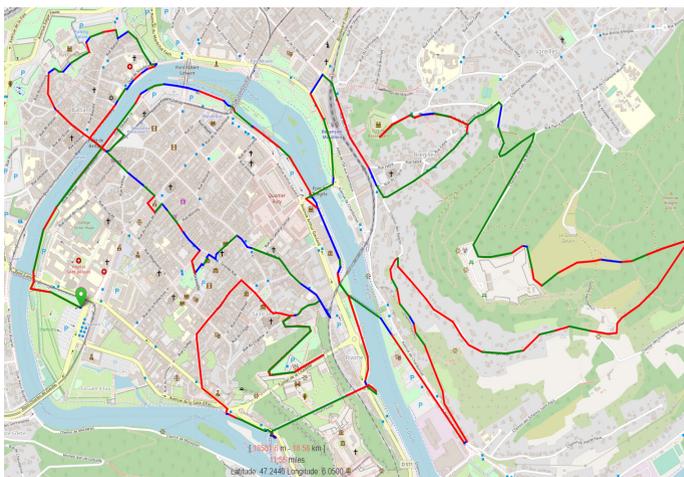
Horaires :

Matin : 9h-12h

Après-midi : 14h-17h

Réservations : site de l'office de tourisme de Besançon
<https://billetterie.besancon-tourisme.com/categories>

PARCOURS ACCESSIBLES À TOUS



La boucle et le fort de Bregille

Petite virée sur les quais du Doubs avant de grimper au fort de Bregille pour y admirer la vue sur la vieille ville. Le fort de Beaugard sera une étape lors de la descente vers Besançon.

Infos parcours :

Lieu de rendez-vous : **Parking Chamars**

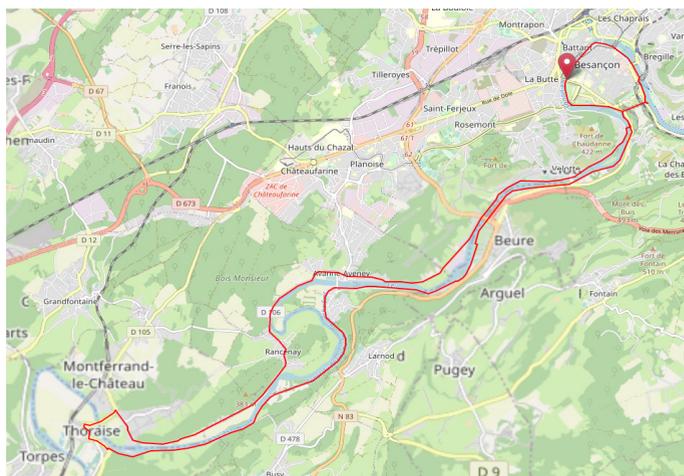
Distance : 20km

Altitude mini : 237m

Altitude maxi : 436m

Dénivelé positif : 490m

Difficulté : Moyenne



Le long du canal

Balade bucolique le long du canal du Rhône au Rhin en direction de Thoraise. au départ du parking Chamars. Le début du parcours se fera le long du Doubs entre quais, écluses, tunnel et passerelles avant d'entrée en vallée du Doubs jusqu'à la Percée de Thoraise. Le retour passe par Rancenay et Avanne.

Infos parcours :

Lieu de rendez-vous : **Parking Chamars**

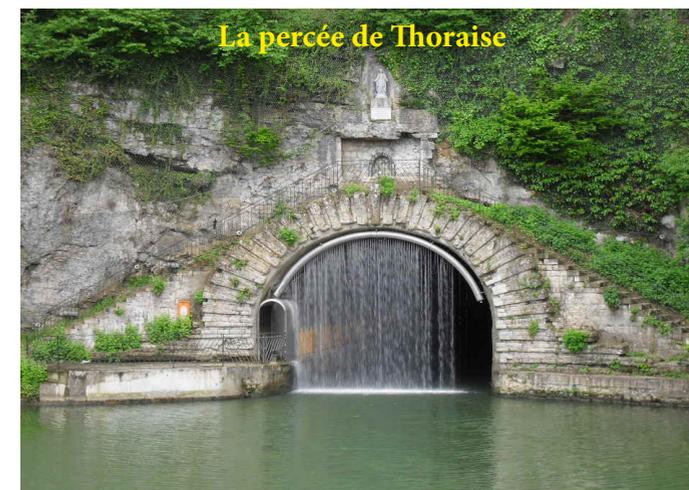
Distance : 33km

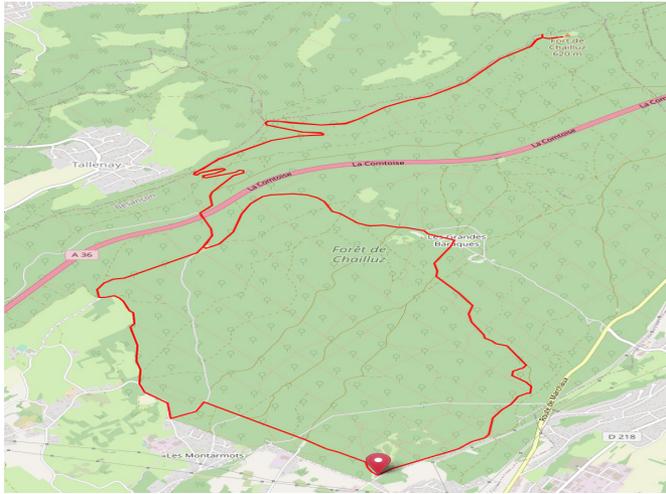
Altitude mini : 227m

Altitude maxi : 284m

Dénivelé positif : 417m

Difficulté : Facile





Le VTT à assistance électrique

Un vélo à assistance électrique (VAE), appelé aussi vélo électrique, est un véhicule dérivé de la bicyclette, équipé d'un moteur électrique auxiliaire et d'une source d'énergie, généralement une batterie rechargeable. Contrairement aux cyclomoteurs ordinaires ou aux trottinettes électriques, il est nécessaire de pédaler pour que le moteur d'un vélo à assistance électrique entre en fonction.

L'Union européenne définit le cycle à pédalage assisté comme un deux-roues équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue inférieure ou égale à 250 Watts, dont l'alimentation s'interrompt si le cycliste cesse de pédaler, et se réduit puis s'interrompt lorsque la vitesse du véhicule atteint 25 km/h.



Le fort de la Dame Blanche

Au départ du chemin "Du cul des près" et après un p'tit tour dans la forêt de Chaillux, débutera l'ascension vers le fort de la Dame blanche qui culmine à 609 mètres d'altitude par un chemin blanc. Arrivés au sommet, la vue magnifique sur la vallée de l'Ognon et les Vosges donnent un sentiment de plénitude. Le retour se fera par le même chemin.

Infos parcours :

- Lieu de rendez-vous : **Parking du Cul des Près Chaillux**
- Distance : 22km
- Altitude mini : 318m
- Altitude maxi : 605m
- Dénivelé positif : 389m
- Difficulté : Moyenne

Consignes de sécurité

Équipez vous de :

- Bonnes chaussures
- Un cuissard
- Cape de pluie
- Lunettes de soleil
- Crème solaire selon la météo
- Sac à dos avec eau en quantité suffisante et en cas

Prenez soin du matériel

Respecter le matériel, c'est respecter le travail d'autrui

Ne pas s'écarter du sentier sans prévenir

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme

Refermons les clôtures et les barrières

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui

Récupérons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas

Préservons le site

Soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Soyons discrets

Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits



Charte du VVTiste

- Je respecte la nature, son environnement, les propriétés privées et je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts.
- Je m'interdis de pénétrer dans les parcelles en régénération.
- Je respecte le Code de la Route, Le Code forestier, les arrêtés municipaux en tous lieux et toutes circonstances.
- Je reste discret et courtois avec les autres usagers.
- J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident.
- J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation.
- Je porte **TOUJOURS** un casque et j'ai avec moi un nécessaire de réparation.
- Je prends connaissance, à l'avance, des difficultés, de la distance choisie et je ne prends pas de risques inutiles.
- Je maîtrise ma vitesse et j'adapte mon comportement aux conditions de terrain.
- Je maintiens un espace de sécurité avec le Vététiste qui me précède.
- Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres, équestres ou autres qui restent **TOUJOURS** prioritaires.